

Appel à contributions à destination des juristes, des avocats et des universitaires

Échange d'informations, actualités et analyses sur l'évolution en lien avec le covid-19 de la législation et de la réglementation sur les coopératives et les autres TPME

Note d'information

La réglementation sur les coopératives, qui englobe la traduction de l'identité coopérative sous forme d'instruments de droit, définit plus particulièrement la relation existant entre les coopératives et les pouvoirs publics. Leur vocation commune, qui peut se chevaucher à différents niveaux, est de prendre soin des populations et de répondre à leurs besoins et à leurs aspirations socioéconomiques et culturels. La nature des relations qu'ils entretiennent a profondément évolué ces vingt dernières années et est désormais fondée en grande partie sur un engagement commun mais indépendant en faveur du développement durable.

Le covid-19 a, entre autres, donné lieu à divers changements et amendements à la réglementation et à la législation qui ont une incidence directe sur la gouvernance des coopératives (telles que l'organisation d'assemblées générales annuelles en ligne) et sur leur activité pendant la crise, ainsi qu'à des mesures visant à les aider à faire face aux difficultés liées à la pandémie (par exemple avec des mesures d'aide d'urgence élargies par les États pour inclure les coopératives).

Nombre de juristes et d'experts du droit des coopératives ont rapidement compris ces enjeux, en particulier nos amis de la Greater Manchester Cooperative Commission qui ont publié plusieurs articles en ligne pour encourager une relance fondée sur les coopératives (« Building a Cooperative Recovery » , « Coronavirus and the Greater Manchester Cooperative Commission » et « Building back better ») ainsi que nos amis de l'Ontario Cooperative Association qui ont publié cette page pour informer et soutenir les coopératives pendant la pandémie. Le gouvernement de l'État d'Australie-Occidentale à quant à lui publié une page de conseils pour les coopératives et la Cooperative Development Authority of the Philippines a diffusé des circulaires qui mettent en évidence ces changements de mode de gouvernance et d'administration des coopératives. Plus récemment, le Comité sur les droit des coopératives de Cooperatives of the Americas a organisé un webinaire au cours duquel des spécialistes du droit des coopératives se sont exprimés sur le sujet.

Le Comité sur le droit coopératif de l'ACI a récemment déclaré qu'il était nécessaire de recueillir des informations sur les derniers changements qui ont été apportés à la réglementation des coopératives, en lien direct avec la pandémie en cours, et de les examiner en vue de protéger l'identité coopérative, tout en animant des débats en ligne sur le sujet entre experts du droit, notamment avec les juristes des services internes, qui travaillent avec des organisations membres de l'ACI.



Appel à contributions à destination des juristes, des avocats et des universitaires

Quelles sont
répercussions
du covid-19 sur
législation et
réglementation
sur les coopératives

Les travaux de recherche sur les cadres juridiques du Partenariat ACI-UE permettent également de recueillir des informations sur le droit coopératif. 56 rapports nationaux sont actuellement accessibles sur la plateforme en ligne interactive www.coops4dev.coop/fr Les experts nationaux et régionaux qui sont intervenus dans les quatre régions de l'ACI jouent un rôle essentiel dans l'analyse des cadres juridiques nationaux et bénéficient de l'appui des organisations membres de l'ACI.

Cette initiative devrait donner lieu à la publication d'un rapport spécial à l'occasion du 33^e Congrès mondial des coopératives, qui est prévu en décembre 2021, et à l'occasion des événements qui le précèdent.